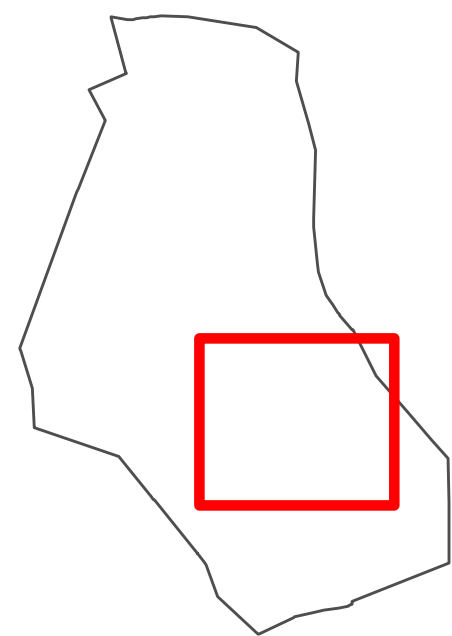


Commune de : **CHENAY**

27

D2_b

**AGENCE
D'URBANISME**
Région
de Reims
DÉVELOPPEMENT & PROSPECTIVE

Vu pour être annexé à la délibération
du

Approuvant l'élaboration
du Plan Local d'Urbanisme

Pour la Présidente,
Pierre GEORGIN

Vice-Président

A - ZONES ET SECTEURS

 ZONAGE, SECTEURS

Eléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L151-19 du CU)

Prescriptions complémentaires au plan D2a

-  immeubles bâtis ou non bâtis et monuments
 -  clôtures (murs et murets)
 -  fossés
 -  ensembles patrimoniaux
- Voies de circulation à conserver - usage actuel :
-  agricole, forestier, piéton
 -  agricole, piéton
 -  piéton
 -  urbain mixte

Voies de circulation à conserver - usage actuel :

